

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la commune de Capelles-les-Grands, district de Pernay, qui annonce des dons et le changement du nom de leur commune en Chapelle-les-Patriotes, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la commune de Capelles-les-Grands, district de Pernay, qui annonce des dons et le changement du nom de leur commune en Chapelle-les-Patriotes, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 152;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30354_t1_0152_0000_2

Fichier pdf généré le 22/01/2023

14

La commune de Capelles-les-Grands, district de Bernay, annoncent que ses habitants ont remis au district, pour les défenseurs de la patrie, 17 chemises, deux draps, une paire de bas, et 50 liv. 15 sols; ils demandent que le nom de leur commune s'appelle dorénavant Capelles-les-Patriotes.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

15

La société populaire de l'Isle-Jourdain, département de la Vienne offre, pour les frais de la guerre, 1290 liv. en assignats, et 18 liv. 12 sols en numéraire, produit d'une collecte faite dans son sein.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[L'Isle-Jourdain, 25 pluv. II] (3)

« Citoyen président,

Nous t'adressons le fruit d'une collecte patriotique qui a eu lieu, dans le sein de notre Société pour subvenir aux frais de la guerre; elle s'élève à 1290 liv. en assignats et 18 liv. 12 sols en numéraire. Fais en pour nous hommage à la patrie, à la Convention, point de félicitations, nous n'avons que rempli un de nos plus précieux devoirs et dans nos cœurs nous en trouvons la récompense.

Salut à toi et gloire à la Montagne ».

H. B. BARRIER (*présid.*), C. DOMENIER (*secrét. de corresp.*).

Nous envoyons l'argent en cinq paquets pour toute sûreté (4).

16

La société populaire de Lieurey invite la Convention nationale à rester à son poste, et lui envoie les procès verbaux de la fête de la Raison et de celle de la reprise de Toulon, célébrées dans cette commune, avec deux lettres de maîtrise, dont il a été fait hommage à la patrie par les citoyens Philippe Lecomte et Jean Rausse.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (5).

17

Le comité de surveillance de la commune de Faure, département de la Nièvre, invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que

(1) P.V., XXXIII, 69; Bⁱⁿ, 17 vent.

(2) P.V., XXXIII, 69 et 183. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl¹).

(3) C 293, pl. 968, p. 4.

(4) Bordereau détaillé (p. 5).

(5) P.V., XXXIII, 69. Bⁱⁿ, 18 vent. et 22 vent. (suppl¹).

l'ouvrage de la régénération française soit achevé; il désire que le comité de salut public continue les mesures vigoureuses de sûreté, nécessaires pour l'extinction de l'hydre vendéenne.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

18

Les administrateurs du district révolutionnaire de Dieppe se félicitent d'être un ressort employé à la marche du gouvernement; ils protestent de redoubler d'énergie, guidés, dans la carrière qu'ils ont à parcourir, par le comité de salut public, ils espèrent les plus grands succès. Ils annoncent qu'un bien d'émigré, estimé 92,200 liv., a surpassé son estimation de 144, 800 liv.; que l'argenterie de leur église, formant une masse de 2164 marcs, se rend à la monnaie et à la trésorerie nationale, avec les plombs, fers et cuivres. La première réquisition, en attendant l'heure de son départ, s'instruit et est déjà familière avec le pas de charge.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Dieppe, 29 pluv. II] (3)

« Législateurs,

L'existence de la République; ses fondemens cimentés du sang du tyran; la création des 15 armées avides de gloire, composées de plus de 1,300,000 combattans; l'instruction publique organisée; le fédéralisme atterré; Caen, Lyon, Marseille, Toulon forcées de reconnoître la puissance du peuple, et reconquises à la liberté; les têtes toujours renaissantes de l'hydre vendéenne abattue; le fanatisme s'agitant en vain dans les convulsions de la mort; le décret salutaire et philanthropique qui fait disparaître enfin l'odieuse distinction qui existoit entre l'homme de couleur et l'homme blanc; l'édifice révolutionnaire élevé à sa hauteur et donnant au gouvernement l'impulsion la plus vigoureuse;

Tels sont vos droits à la reconnaissance nationale !

Fière d'être un des ressorts employés à la marche du Gouvernement, l'administration a doublé d'énergie. Guidée dans la carrière qu'elle a à parcourir par le Comité de salut public, elle ose espérer des succès, elle fixe, sans effroy, toute l'étendue de ses devoirs; l'ambition, le désir d'être utile à sa patrie décuplent ses forces, elle voit de loin la palme offerte au fonctionnaire public dont toutes les affections se dirigent vers le salut de la République, c'est à ce but que tendent tous ses efforts, et elle la méritera. Ferme au poste où la confiance de ses concitoyens l'a placée, elle jure de faire triompher la liberté, ou de périr avec elle.

Il est satisfaisant pour nous, représentants de vous annoncer que la vérité établit son empire, sans secousse, dans notre district; l'abdication de plusieurs ministres du culte, vous fera connoître le progrès des lumières; vous en jugerez surtout l'esprit, en apprenant qu'un bien

(1) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent.

(2) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent.; J. Sablier, n° 1183; Ann. patr., p. 1927.

(3) C 294, pl. 980, p. 25.